

Lieu d'enseignement, de recherche et de vie, l'[UNIL](#) rassemble plus de 14'100 étudiantes et étudiants et près de 3'800 membres du personnel, du corps professoral et de la recherche. Idéalement situé au bord du lac et au centre-ville, son campus réunit quelque 120 nationalités.

La Faculté de biologie et de médecine ([FBM](#)) de l'Université de Lausanne met au concours un poste de :

**Maître d'enseignement et de recherche type 1
au [Département de microbiologie fondamentale](#)**

Entrée en fonction : automne 2018

Durée du contrat : 6 ans, renouvelable

Taux d'activité : 100%

Lieu de travail : Bâtiment Biophore, Quartier UNIL-Sorge, 1015 Lausanne

Vos activités

Le Département de microbiologie fondamentale cherche un·e candidat·e avec expérience dans les techniques modernes d'imagerie quantitative en microbiologie (eucaryote et procaryote). Elle/il prendra en charge l'organisation des travaux pratiques de microbiologie destinés aux étudiant·e·s en biologie.

Elle/il supervisera également des étudiant·e·s de master et des doctorant·e·s et participera aux autres activités d'enseignement du Département. La connaissance préalable du français n'est pas requise, mais la/le titulaire sera appelé·e à enseigner en français dans les deux ans.

La personne retenue développera une recherche de haut niveau dans un domaine de la microbiologie lié aux techniques d'imagerie, financée par des fonds externes. Elle conseillera sur des techniques, software et programmation d'imagerie aux membres du Département, avec lien à la plateforme d'imagerie de la Faculté.

Le [cahier des charges](#) est disponible ci-dessous.

Votre profil

- PhD et/ou Postdoc en microbiologie.
- Expérience d'enseignement théorique et pratique de la microbiologie au niveau académique.
- Expérience dans les domaines de l'imagerie quantitative, de l'analyse d'image, et de la programmation.
- Activité de recherche et obtention de fonds.
- Intérêt et motivation pour s'intégrer dans le cursus de l'Ecole de biologie.

Le Département offre des infrastructures de microscopie de pointe et des accès aux plateformes d'imagerie, protéomique et génomique sur le campus. La personne nommée bénéficiera d'une dotation annuelle, dans un environnement de recherche dynamique.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Prof. Jan Roelof van der Meer (JanRoelof.VanDerMeer@unil.ch), Directeur du Département de microbiologie fondamentale.

Les dossiers de postulation, intégralement rédigés en anglais, comprendront une lettre de motivation, un curriculum vitae, une liste des publications mettant en avant les cinq publications plus importantes, la liste des financements externes obtenus, une brève description du programme de recherche passée et future, une brève description des capacités et intérêts d'enseignement, ainsi que les noms et coordonnées de trois personnes de référence (noms et coordonnées). Les dossiers doivent être envoyés en un seul fichier PDF jusqu'au **28 mai 2017** par le biais du [site de l'Université](#).

Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes parmi son personnel, l'Université encourage les candidatures féminines.



CAHIER DES CHARGES

poste de Maître d'enseignement et de recherche type 1 au Département de microbiologie fondamentale

Titulaire : à repourvoir

Taux d'activité du poste en % : 100%

Voie hiérarchique

Directeur/trice du Département de microbiologie fondamentale

Président·e de la Section des sciences fondamentales

Doyen·ne de la Faculté de biologie et médecine

Recteur/trice de l'Université

I. Recherche – 40%

- Activité individuelle : travaux personnels de recherche, rédaction de publications, suivi de la littérature, participation à des colloques.
- Direction de la recherche : direction d'un groupe de recherche, responsabilité d'un laboratoire, suivi du travail des collaborateurs/trices, obtention de fonds tiers.
- Organisation : organisation de colloques scientifiques, mise en place de collaborations.
- Expertises : expertises de travaux scientifiques pour diverses institutions, participation à des comités éditoriaux, révision de publications pour des revues scientifiques.
- Rayonnement : Présentation de ses travaux dans des conférences internationales.

II. Enseignement – 25%

- Responsable de l'organisation des travaux pratiques de microbiologie destinés aux étudiant·e·s en biologie.
- Contribution aux enseignements en microbiologie du BSc en biologie, sous forme de cours et/ou travaux pratiques dans les blocs à option.
- Contribution au curriculum de microbiologie au niveau du master et du doctorat, par exemple sous forme de cours à option.
- Supervision de travaux de recherche personnels des étudiant·e·s au niveau du master.
- Encadrement de doctorant·e·s.
- Organisation et participation aux séminaires internes et externes du Département.
- Participation aux directions de thèse et aux comités/jurys de thèse de filières doctorales (PhD, MD, MD-PhD), ainsi qu'à l'enseignement des programmes doctoraux.

Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :

Les maîtres d'enseignement et de recherche type 1 rattaché·e·s à la Section des sciences fondamentales participent à l'enseignement pré-gradué, post-gradué et continu de la Faculté

Avril 2017

(enseignement structuré, direction de travaux de maîtrise et de thèse, organisation de l'enseignement) selon les besoins du Département et des Ecoles. Elles/ils y prennent part à un taux d'environ 25 %, convenu avec le Décanat, conformément à la Directive 1.13 de la Direction de l'UNIL. Les charges d'enseignement doivent permettre que la moitié au moins de l'activité académique soit consacrée à la recherche.

Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins trois fois lors d'un mandat de six ans, conformément à la Directive 1.16 de la Direction de l'UNIL. La démarche est à l'initiative de l'enseignant-e qui prend contact avec le Centre de soutien à l'enseignement de la Direction de l'UNIL. L'évaluation repose sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le « Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training »)
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles)
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.

III. Administration - 10%

- Participation aux tâches administratives et d'organisation au sein du Département et de la Faculté, par exemple participation aux commissions.
- Participation aux plans de sécurité des laboratoires, par exemple radioprotection ou sécurité biologique.
- Une participation aux activités/au développement du département peut être demandée par la directrice/le directeur de département.

IV. Service et mandats - 25%

- Responsable du parc des microscopes au DMF et du training en microscopie aux membres du DMF et/ou externes.
- Conseiller et développer des outils de microscopie quantitative.
- Soutien et participation à la plateforme d'imagerie (CIF) à la FBM.

lors de son premier mandat, l'enseignant est soumis à une période probatoire de 4 ans (exception : la nomination suite à une promotion ou une titularisation). Etant donné que son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 3^e année, elle/il devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 2 premières années.

Pour les mandats suivants (d'une durée de 6 ans), son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 5^e année et l'enseignant-e devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 3 fois pendant les 4 premières années.

Le titulaire :

Le Directeur de Département